

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Réalisation de travaux d'aménagement de locaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail de la Mission Locale de Brioude
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN D'EMPLOI DE BRIOUDE</p> <p><u>Statut juridique</u> : Association déclarée, Statut public (à confirmer)</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> :</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean LUC VACHELARD, Président</p> <p><u>Adresse</u> : RUE DU VINGT ET UN JUIN 1944 43100 BRIOUDE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 74 94 33</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : sblond@missionlocalebrioude.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 377 796 099 00028</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 54377796099</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00372995</p>
LOCALISATION DU PROJET	10 rue saint Geneix, Commune de Brioude, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises, les associations qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des salariés et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>La Mission Locale des Jeunes du Bassin d'Emploi de Brioude est une association dédiée à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Elle s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation ; • souhaitent construire un projet professionnel ; • ont besoin d'un soutien pour surmonter des difficultés sociales, financières ou personnelles ; • désirent être accompagnés dans leurs démarches administratives ou pour accéder à leurs droits. <p>Elle accompagne environ 570 jeunes par an sur l'ensemble des trois Communautés de communes : Rives du Haut-Allier, Brioude Sud Auvergne et Auzon Communauté.</p> <p>La Mission Locale a été créée en 1990. Elle loue depuis 2010 des locaux à la CCBSA, rue du 21 Juin 1944 à Brioude. Ces locaux ne sont aujourd'hui plus adaptés à l'activité de la Mission Locale ni à son développement. Son activité s'est en effet modifiée avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nécessitant l'accueil quotidien de groupes.</p> <p>Le bâtiment actuel ne dispose que d'une seule salle pouvant accueillir du public, située en dehors des locaux principaux de la Mission Locale, avec un accès internet très limité. L'impossibilité d'y déployer correctement une connexion internet rend la mise en place d'actions collectives particulièrement complexe. Les salariés sont donc contraints de travailler avec « les moyens du bord » pour assurer les missions demandées par nos financeurs.</p> <p>Par ailleurs, la Mission Locale ne dispose pas de salle de pause pour les salariés. Ceux-ci sont amenés à prendre leur repas dans la salle d'attente, ce qui n'est pas satisfaisant en tant qu'employeur, notamment parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier</p>

	<p>d'une réelle coupure. La Mission Locale ne ferme que 30 minutes pendant la pause méridienne, alors que certains salariés disposent d'un temps de repos compris entre 45 minutes et 1 heure.</p> <p>Ce projet permettra de passer d'une surface d'environ 160 m² à environ 400 m², avec deux salles supplémentaires : une salle de réunion / atelier et une salle dédiée aux jeunes, dans laquelle ils pourront accéder à des ordinateurs en libre-service, ce qui n'est pas possible dans les locaux actuels. Un espace détente sera également aménagé afin de leur permettre de travailler en autonomie sur leur recherche d'emploi ou de formation.</p> <p>Une salle de pause équipée d'une cuisine sera créée. Elle permettra également l'organisation d'ateliers cuisine à destination des jeunes, pour lesquels la Mission locale est aujourd'hui contrainte de louer des locaux extérieurs, générant des contraintes organisationnelles supplémentaires pour les salariés.</p> <p>Les conseillers disposeront de bureaux plus spacieux, plus lumineux et mieux adaptés à l'accueil des jeunes. Un bureau partenaire sera également mis à disposition afin de permettre leur accueil dans de meilleures conditions, ce qui n'est pas le cas actuellement.</p> <p>Notre premier objectif est de rendre ce lieu accueillant et chaleureux, tant pour les publics accompagnés que pour les salariés qui y travaillent.</p> <p>Ces nouveaux locaux nécessitent une rénovation thermique et fonctionnelle, afin de pouvoir y développer ses activités, dans le respect des préconisations du plan d'actions qui a été formulé par l'AIST La prévention Active.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 26/05/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Remplacement de menuiseries	99 210.60 €	
	Travaux de plomberie-chauffage	43 421.18 €	
	TOTAL	142 631.78 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	99 210.60 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	39 684.24 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	39 684.24€	40 %
	Autofinancement	59 526.36 €	60 %
	TOTAL Financement	99 210.60 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 70/100	Pondération AAP 3.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ce bâtiment dispose d'un logement ainsi que d'un local qui sera loué afin d'apporter des recettes complémentaires à la Mission Locale	10/10
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet permet de maintenir l'emploi des 12 personnes de la Mission Locale et envisager le recrutement de nouvelle personne lors de réponse à appel à projet.	15/15
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/15

<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Les nouveaux locaux vont permettre d'accueillir des partenaires locaux dans un bureau dédié ce qui n'est pas possible dans les locaux actuels	5/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra d'améliorer grandement les conditions de travail des salariés de la Mission Locale	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Les travaux vont permettre d'optimiser les ressources énergétiques avec le changement des menuiseries extérieures et le changement de chaudière	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	La Mission Locale va travailler avec des entreprises du territoire pour la rénovation de ce bâtiment	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		26/05/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le projet sera prochainement lancé. 		
	PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Préselectionné / Non-sélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association devrait pouvoir bénéficier du statut d'Organisme Qualifié de Droit Public. Ainsi, son autofinancement devrait pouvoir déclencher des fonds européens LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		

PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS	39 684.24 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION	Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE	/100